

Cher.èr.s commissaires de l'OCPM,

Je m'appelle Claire Dumouchel, citoyenne et amoureuse Montréal depuis 2008. Je profite beaucoup de ma ville, son centre-ville et ses activités. Le quartier Chinois fait partie des quartiers que j'adore visiter et qui fait de Montréal cette belle ville diversifiée que j'ai choisi d'adopter.

C'est dans ce contexte que je vous écris. Tout d'abord, merci pour l'opportunité de soumettre un commentaire sur les nouvelles restrictions de hauteur et de densité proposées pour les bâtiments dans le quartier chinois. Je suis fortement en faveur de cette proposition de diminuer la hauteur et la densité permises afin de conserver le caractère culturellement vibrant du quartier Chinois.

En ce sens, je demande à la Ville de Montréal d'affirmer la désignation patrimoniale du Quartier Chinois historique dont les limites sont le boulevard René-Lévesque au nord, la rue Viger au sud, la rue de Bleury à l'ouest, et la rue Sainte-Elizabeth à l'est. Je demande également à la Ville de Montréal d'affirmer sa proposition sur la diminution de hauteur et de densité permis afin d'encourager la préservation et la promotion de la vie communautaire et culturelle et le développement économique local dans le quartier.

Je crois que cette désignation patrimoniale et les nouvelles restrictions vont notamment :

- Assurer que les bâtiments historiques soient protégés et préservés, ce qui est essentiel pour situer les histoires du quartier par rapport aux récits historiques du Canada et du Québec.
- Assurer que le développement économique et commercial soit convenable au quartier et prioriser les petites et moyennes entreprises locales.
- Offrir plus d'opportunités pour créer des espaces verts et des espaces pour des loisirs de plein air.
- Permettre aux résidents, aux aînés en particulier, de rester dans des logements abordables et de vieillir avec confort et dignité.
- Maintenir et encourager la prestation de services sociaux dans le quartier.
- Créer des opportunités pour des échanges interculturelles et intergénérationnelles
- Maintenir un quartier à l'échelle humaine, en limitant la hauteur et la taille des édifices permis.
- Maintenir cette vision du quartier Chinois comme un lieu de rassemblement basé dans la mémoire et l'histoire, qui est animé par les arts et la culture, et auquel des générations de communautés asiatiques continuent de s'identifier.

Au-delà de mon soutien pour la désignation patrimoniale du Quartier Chinois et les restrictions de hauteur et de densité, je me joins à nos voisin.e.s et nos communautés dans leurs préoccupations que les mesures actuelles ne suffisent pas pour le bien-être du quartier. J'espère qu'avec l'adoption des changements proposés par le plan d'urbanisme, la Ville de Montréal et le quartier Ville-Marie considéreront de manière approfondie la création d'un plan de développement plus holistique pour le Quartier Chinois historique de Montréal, dont le but est de protéger, préserver, et promouvoir l'histoire et la culture de sa population historique. Ceci doit prendre en compte le

logement accessible aux personnes qui ont choisi de s'établir dans ce quartier pour des raisons historiques et culturelles.

J'espère que vous considérerez cette soumission et continuerez à utiliser les commentaires des résidents et de la communauté dans le but de développer un plan holistique qui valorise le caractère unique du Quartier Chinois de Montréal.

Cordialement,

Claire Dumouchel